



**Appel de CIPRA International aux ministres des Transports et de l'Environnement**

## **Votez l'Eurovignette !**

**L'Union européenne a adopté le Pacte vert, qui exige un changement de cap dans tous les domaines de la vie et de l'économie. Or, deux pays bloquent actuellement un accord pour la concrétisation de ce Pacte dans le secteur essentiel des transports : l'Allemagne et l'Italie, qui refusent d'adopter la version améliorée de la directive Eurovignette.**

**La CIPRA appelle les ministres des Transports et de l'Environnement, en particulier dans les pays alpins, à parvenir à un accord dans le cadre de leur réunion début décembre.**

La révision justifiée du péage européen pour les poids lourds pourrait être adoptée sous la présidence allemande actuelle de l'Union européenne, si cette décision n'était pas constamment reportée. Les ministres des Transports de l'UE disposent depuis le printemps 2020 d'un document prêt à être voté, mais qui a déjà été retiré deux fois de l'ordre du jour de leur réunion. Au lieu de soutenir le texte existant, l'Allemagne a proposé de réduire très fortement les péages pour les poids lourds à faibles émissions. Une telle mesure serait absurde, car les moteurs à carburant non fossile ne réduisent que partiellement les nuisances. Les particules fines et le bruit, mais aussi la congestion, continueront à l'avenir d'affecter les vallées étroites des Alpes, indépendamment du type de moteur. La réduction de 75 % prévue dans le texte est déjà trop élevée.

Par ailleurs, l'Italie bloque la possibilité de majorer jusqu'à 50 % le prix des péages pour les poids lourds dans les régions sensibles affectées par le trafic telles que les vallées alpines et les agglomérations. Ces majorations sont cependant essentielles pour permettre d'atteindre le report modal du trafic de la route vers le rail.

Il ne s'agit pas de détails : des études réalisées le long des autoroutes ont montré que les enfants exposés à de fortes concentrations de particules fines avaient un risque de 15 à 30 % plus élevé de souffrir de maladies des voies respiratoires<sup>1</sup>. Le huitième Rapport sur l'état des Alpes<sup>2</sup> de la Convention alpine sur « La qualité de l'air dans les Alpes », qui vient tout juste d'être achevé, met lui aussi en évidence la problématique de la pollution atmosphérique liée aux émissions des transports. Il convient de répondre aux exigences de ce rapport en matière de report modal de la route vers le rail et de prise en compte dans la taxation des véhicules des coûts liés aux atteintes à l'environnement et à la santé.

---

<sup>1</sup>Les impacts environnementaux du transport de marchandises transalpin, Office suisse de l'environnement (OFEV), 2016 (page 18)[en allemand] : <https://www.bafu.admin.ch/bafu/de/home/themen/luft/publikationen-studien/publikationen/umweltbelastungen-alpenquerenden-gueterverkehrs-2015.html>

<sup>2</sup>Eric Vindimian, Michel Pinet ; La qualité de l'air dans les Alpes, huitième Rapport sur l'état des Alpes ; Convention alpine ; Innsbruck 2020 ; publication sur le site [www.alpconv.org](http://www.alpconv.org) après la XVIe Conférence alpine du 10 décembre 2020



En ce qui concerne la réunion des ministres des Transports et de l'Environnement de l'Union européenne le 8 décembre, l'objectif est clair : les nuisances liées au trafic des poids lourds qui affectent les populations des Alpes ainsi que celles des agglomérations et leur environnement doivent enfin être réduites.

CIPRA International adresse donc un appel urgent aux ministres des Transports des pays alpins :

- **L'Allemagne doit soutenir la directive Eurovignette pendant sa présidence du Conseil de l'Union européenne, et la soumettre en vue de son adoption.**
- **L'Italie doit renoncer à s'opposer aux majorations de péage pour les poids lourds dans les espaces sensibles.**